

HAUTE-GARONNE

Divorces, garde d'enfants : la justice à l'arrêt **P.10**

TOULOUSE

LA DÉPÊCHE

DU MIDI

Le journal de la démocratie

JOLIMONT

Poignardé au thorax lors d'une rixe

P. 11

LUNDI 23 MAI 2022 - 1,20 € (ESPAGNE : 1,60 €)

TEL : 05 62 11 33 00 / contact@ladepeche.com / www.ladepeche.fr / TEL Abonnés : 09 70 80 80 81 ou depecheabos@ladepeche.fr

Eoliennes en mer : un vent nouveau

OCCITANIE. Les trois premières éoliennes flottantes de la région seront implantées fin 2023 au large de Port-la-Nouvelle dans l'Aude. Le chantier débutera à la fin de l'année et un financement participatif vient de s'ouvrir aux habitants. D'autres parcs devraient voir le jour dans le futur.

L'ÉVÉNEMENT PAGES 2 ET 3

Photo DR Eolmed

JEUDI DE L'ASCENSION OUVERTURE EXCEPTIONNELLE TOUTE LA JOURNÉE



**Carrefour
market**

- CAZERES
- CARBONNE
- FONSORBES
- RIEUMES
- MONTREJEAU
- PECHBONNIEU*



- CAZERES
- FONSORBES

CENTRAKOR

avec plus que de la vie!

- CAZERES
- CARBONNE
- ST-LIZIER
- PAMIERES
- ESTANCARBON
- CASTRES

*(uniquement le matin)

AGEN

Disparition de Marion : « Une série d'erreurs »

Un reportage inédit sur la disparition de Marion Wagon à Agen sera diffusé ce mardi sur W9. À cette occasion, M^e Catala, l'avocat des parents, se confie sur les ratés de l'enquête.

PAGE 6

Deuxième cahier : 22 pages

M 29563 - 523 - F 1,20 € - 0



ÉNERGIE RENOUVELABLE

Les éoliennes flottantes ont le vent en poupe

L'Occitanie ambitionne de devenir la 1^{re} région européenne à énergie positive d'ici 2050. Un des atouts majeurs de sa stratégie, le développement des éoliennes flottantes. Des spécialistes venus du monde entier ont pu découvrir cette semaine le chantier du futur hub portuaire de Port-la-Nouvelle. Le chantier de la 1^{re} ferme pilote commencera fin 2022.

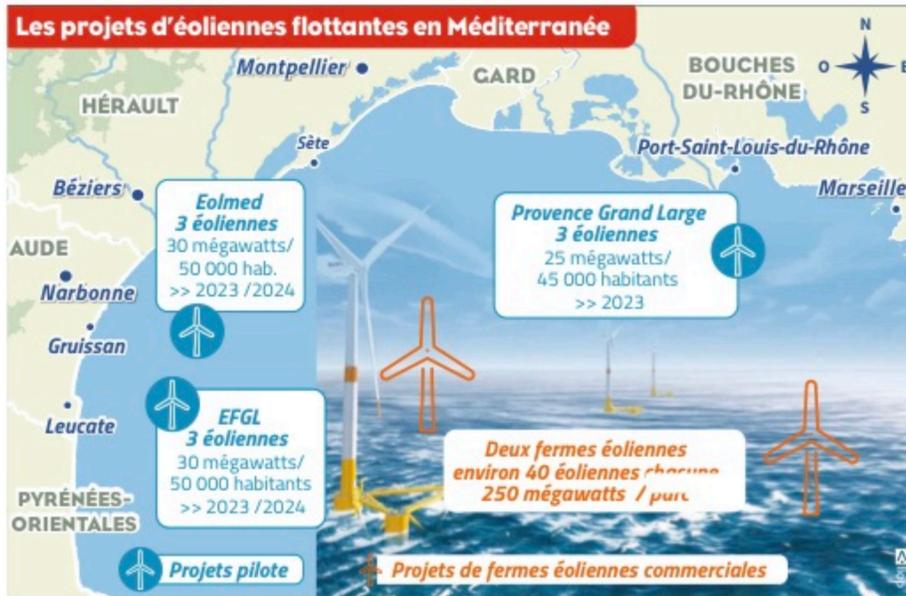
La ville de Port-la-Nouvelle a accueilli le premier parc éolien terrestre en France. « À jamais les premiers », comme on dit à Marseille qui pourrait bien accueillir le deuxième parc commercial d'éoliennes flottantes en 2030 après... Port-la-Nouvelle !

À jamais la première dans la course aux énergies renouvelables maintenant que le développement de son port en hub multimodal entre dans sa phase finale. Objectif, faire du port audois qui niche entre Leucate et Gruissan le site de référence en Méditerranée pour tout ce qui touche à l'éolien en mer flottant et à la production d'hydrogène vert. Ce n'est pas un hasard si 50 ingénieurs et dirigeants des plus grosses entreprises spécialisées au monde ont souhaité visiter le chantier mercredi.

Venus à Montpellier pour participer au FOWT (Floating Offshore Wind Turbine), le plus grand événement mondial dédié à l'éolien offshore flottant, beaucoup ont exprimé leur satisfaction en constatant que la concertation en amont avait été suivie d'effets.

Encourageant avant l'appel d'offres qui verra le lancement de la phase industrielle du projet, censé aboutir en 2029 ou en 2030 à la mise en service de deux parcs de 250 mégawatts chacun - soit 12 à 23 éoliennes par parc selon la puissance - au large de Port-la-Nouvelle (confirmé) et de Marseille, si l'étude en cours sur le passage des oiseaux migrateurs au-dessus de la Cité phocéenne le permet.

« Port-la-Nouvelle a de réels atouts », estime Julien Vitoux, responsable de l'industrialisation des flotteurs chez Technip Energies, une entreprise spécialisée dans l'hydrogène et les énergies décarbonées. « Par rapport aux autres façades maritimes, ils sont beaucoup plus avancés dans leurs réflexions sur les surfaces requises,



« Port-la-Nouvelle a de réels atouts. Ils ont cherché à répondre à nos besoins »

les linéaires de quai, la capacité des sols. On sent qu'ils ont cherché à répondre à nos besoins. »

« De notre côté, on repart conforté dans l'idée de répondre à l'appel d'offres. Les gestionnaires du site sont très accommodants et dialogues beaucoup », se félicite Stuart Quinton-Tulloch, chef de projet chez RWE, deuxième développeur d'énergie renouvelable au monde derrière les Danois d'Ørsted.

Un enjeu primordial

Une satisfaction qui ravit Agnès Langevine, la vice-présidente de la Région, en charge de la Transition écologique et énergétique, alors que l'Europe fait pression sur les Etats membres pour accélérer la bascule vers les énergies renouvelables et ainsi limiter la dépendance vis-à-vis de la Russie. L'objectif initial de 40 % d'EnR en 2030 vient de passer à 45 % pour l'ensemble de la communauté européenne. Faut-il alors s'attendre à un nouveau coup d'accélérateur en Occitanie ? Oui, répond Agnès Langevine qui présentera un plan d'urgence et de souveraineté énergétique en juin pour conforter l'ambition affichée : devenir une région exportatrice en passant à 46 % d'énergie renouvelable en 2030, 71 % en 2040 et 108 % en 2050.

Rappelons que la Région a déjà investi 240 M€ sur le port de Port-la-Nouvelle pour permettre la construction, l'assemblage et la maintenance d'éoliennes flottantes (1). Un effort auquel s'ajoute le soutien de l'agence régionale énergie climat d'Occitanie et de l'agence Ad'Occ dans les deux premières fermes pilotes de éoliennes dont l'assemblage va commencer au dernier trimestre 2022 pour une mise en service fin 2023. Et aussi les 150 millions d'euros qui seront dédiés au plan hydrogène dans les

dix prochaines années, une partie de ce plan profitant à un site de production et de stockage d'hydrogène vert... à Port-la-Nouvelle, le port de la transition énergétique. Pour les 170 entreprises et les 25 laboratoires régionaux qui suivent le projet avec Wind'Occ, l'enjeu est important. Pour l'emploi local aussi. Didier Cordoniou, le vice-président de la Région en charge de la Méditerranée, pense ainsi que le nombre de personnes qui travaillent sur site devrait passer de 800 à 3 000 en dix ans, une progression qui profitera essentiellement aux soudeurs, techniciens et logisticiens pour ce qui relève des éoliennes flottantes, mais aussi aux dockers appelés à décharger 10 à 12 millions de tonnes de marchandises par an à l'avenir, contre 2 millions actuellement.

Béatrice Dillies

(1) Une deuxième phase de travaux va voir des partenaires privés investir 340 millions à travers la Semop, pour répondre aux besoins de la construction des fermes éoliennes commerciales à partir de 2023. L'Etat a ajouté une aide de 32 millions d'euros.

Premier jour pour acheter votre part d'éolienne



Mercredi, Julien Ciglar a fait visiter le port en travaux à des décideurs privés, Julien Ciglar a fait visiter le port en travaux à des décideurs privés. JDDM, B. D.

Le développement des énergies renouvelables est dans le sens de l'histoire pour ne pas dire dans le sens du vent. Et si vous prenez votre part !

Deux fermes pilotes de trois éoliennes chacune vont voir le jour fin 2023, début 2024, au large de Narbonne. L'une, dite « Les éoliennes flottantes du golfe de Lion », est financée à hauteur de 250 millions d'euros par le groupe Océan Winds. C'est un budget quasi similaire qu'a prévu le producteur indépendant d'électricité Qair, avec l'expertise de partenaires tels que TotalEnergies et BW Ideol. Mais pour sa ferme pilote baptisée « Eolmed », il a décidé d'ouvrir un financement participatif à hauteur de 3 millions d'euros sur Enerfip. Le 12 mai, les habitants de l'Aude ont inauguré la collecte, suivis par les habitants de la région Occitanie le 20 mai, un financement participatif qui

sera élargi à la France entière à partir du 8 juin. La clôture des investissements est prévue le 7 juillet au soir.

Situé à 18 km des côtes, au large de Port-la-Nouvelle, le parc sera constitué de 3 éoliennes d'une puissance unitaire de 10 MW. Aujourd'hui en cours de développement, les 3 éoliennes produiront au total environ 105 000 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 50 000 personnes, ce qui permettra accessoirement d'éviter le rejet dans l'atmosphère de plus de 103 530 tonnes de CO2 chaque année ! Pour 1 000 € investis, vous contribuez ainsi à la production de plus de 350 kWh par an, soit l'équivalent de près de 16 % de vos besoins électriques annuels. Si vous avez vent d'une affaire écoresponsable à Port-la-Nouvelle, vous saurez ce que c'est. B. D.

LA DÉPÊCHE

Abonnez-vous !

Chaque jour, votre journal livré chez vous du lundi au samedi

74,99€
100 numéros au lieu de 120€

+

Votre journal numérique et l'accès en illimité à tous les contenus de ladepeche.fr

BON DE COMMANDE

OUI, je m'abonne à la Dépêche du Midi ou j'abonne un de mes proches. Je paye 74,99€ et je réalise plus de 45 euros d'économies.

Je règle mon abonnement par chèque à l'ordre de la Dépêche du Midi

Je règle mon abonnement par carte bancaire en contactant le numéro du service client (renseigné en haut du coupon)

ADRESSE DU BÉNÉFICIAIRE

Nom : _____

Prénom : _____

N° : _____ Rue : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tel. fixe : _____ Mobile : _____

E-mail : _____

Indispensable pour profiter de tous les avantages du Club Abonnés

Offre valable en France métropolitaine jusqu'au 31/07/2022 et réservée aux nouveaux abonnés. Les abonnés sont tenus de payer le montant de leur commande et de leur carte bancaire commerciale. En cas de refus de paiement sur les comptes et services du Groupe La Dépêche du Midi, Confédération des Régions d'Europe - RODE, n° 1 pour connaître les modalités de traitement de vos données, ainsi que les droits dont vous disposez (accès, modification, suppression, portabilité, droit des données sans délai), vous pouvez contacter notre politique de confidentialité ou directement le service client de la Dépêche du Midi - Service Abonnements - Responsable du traitement des données - Avenue Jean Bayle - 31000 Toulouse cedex 9 - Téléphone pour fiscal au journal : 02 38 52 00 00 (hors de France).

Code EDI 22004AFJ

Une drague hybride à hydrogène unique au monde en construction

Avec 2 000 tonnes de poisson vendues à la criée et à peine 2 millions de tonnes de marchandises déchargées tous les ans, Port-la-Nouvelle n'avait pas le port le plus attractif de la Méditerranée. Mais il pourrait le devenir à l'issue des travaux en cours qui vont lui permettre de passer de 7 à 30 hectares en 2023 et de 2 à 12 millions de frets en 10 ans. « Ce



Mathieu Faure et son équipe sur le pont d'Herse force 1, à Port-la-Nouvelle. JDDM, BD

qui est sûr, c'est que ça va transformer notre façon de travailler à Port-la-Nouvelle », confie Mathieu Faure, sur le pont d'Herse Force one. En charge de la gestion technique des bateaux de la Région Occitanie, l'ingénieur d'armement supervise une dizaine de bateaux, dont trois chargés de draguer les ports. « C'était parfois délicat de rentrer et de sortir de la Cap Croisette. Le fait qu'on continue à faire avec une passe plus large et une profondeur qui va atteindre 14,5 m, ça justifie qu'on continue à faire le dragage et ça pérennise nos emplois. » Mieux, ça a poussé la Région à investir dans une drague hybride à hydrogène, unique au monde. HyDrOMer assurera l'entretien des profondeurs des ports de commerce de Sète-Frontignan et de Port-la-Nouvelle, du port de pêche du Grau du Roi ainsi que la gestion du trait de côte du littoral d'Occitanie. La Région mobilise 25 M€ pour l'acquisition de ce navire innovant qui sera opérationnel fin 2023. B. D.

46 %

L'Occitanie a l'ambition d'atteindre 46 % d'énergie renouvelable en 2030, 71 % en 2040



2 parcs de 250 megawatts chacun représentent la consommation électrique d'environ 1 million d'habitants



3 millions d'euros, c'est le financement participatif réservé aux particuliers pour la ferme pilote « Eolmed » à 18 km au large de Port-la-Nouvelle.

Les habitants de Leucate sereins : « c'est mieux qu'une centrale nucléaire »

Elle accueillait déjà les fans de glisse et le mondiale du vent. Dans moins de deux ans, la station balnéaire de Leucate transformera aussi le vent en électricité à 18 km de sa côte grâce à une ferme pilote de trois éoliennes flottantes. Mais que pensent les habitants de ce projet ? Nous sommes allés leur poser la question.

Leucate se découvre le nez au vent, accroché à une voile de kit ou à sa planche, en terrasse, sur la plage naturiste ou chez les voisins du village ostréicole, ou encore en rando, entre zone humide et parc naturel régional. Il est la vraie richesse de ce village « nature » de 4 500 habitants qui multiplie sa population par dix en été. Des habitants qui se sont habitués aux éoliennes terrestres. Elles font partie du paysage dans l'arrière-pays depuis plus de vingt ans.

Accepteront-ils des éoliennes flottantes aussi facilement à 18 km de leur côte ? Favorables, nuancés ou hostiles, les avis sont partagés mais toujours exprimés avec modération si l'on en juge par cette petite balade qui nous a conduits du village des ostréiculteurs au centre de Port Leucate.

14 heures, fin de service chez Al-lary. Les coquilles d'huîtres s'entassent dans la poubelle. Le début de saison a été bon. Et Jérôme

n'est pas vraiment inquiet à l'idée d'avoir des éoliennes à 18 km de la jetée. « Si ça ne se voit pas trop, je ne pense pas que ce soit une gêne pour le tourisme. »

Attention à la pêche illégale

À deux paillotes de là, Lucas voit même leur arrivée d'un bon œil. S'il aide son oncle, c'est avec un BTS gestion de l'environnement en poche. Le jeune homme a fait le lycée de la mer à Sète. Alors, ces éoliennes, il pense qu'elles vont attirer des algues, des moules, et les poissons qui pourront se reproduire en paix tout autour.

Il se méfie plutôt des pêches illégales la nuit. Et prévient : « une fois par an, il faudra vérifier s'il n'y a pas des corps morts sous les éoliennes ». Comprenez, des filets ou des débris qui n'auraient pas à s'y trouver.

Au centre-ville, au resto Les Voiliers, face au port, Denis pense écologie aussi... À sa manière. Pour lui, « des éoliennes, c'est

mieux qu'une centrale nucléaire ». Il a habité pas très loin d'un parc d'éoliennes dans le passé dans la Drome : « ça ne fait pas plus de bruit qu'un TGV. Alors à 18 km... »

Certes, mais est-ce qu'ils ont pensé à l'effet des éoliennes sur les poissons interroge Michel, tout en installant un trampoline devant chez le glacier à la veille de l'ouverture ? « Est-ce que les vibrations ont un effet psychologique sur les poissons ? On retrouve bien des baleines ou des dauphins morts parfois sur les plages ! » Mais pour les spécialistes, les causes sont nombreuses : le réchauffement climatique, des conditions météo exceptionnelles (tempête en mer durant plusieurs jours) ou des maladies peuvent expliquer des échouages de cétacés.

À quelques mètres, Cécile et Annie discutent à la sortie d'une réunion. Cécile est prof de yoga et de paddle, Annie prof de fitness. Cécile est la plus remontée des deux.

« Autant je suis pour les énergies renouvelables, autant la mer n'a pas besoin de ça. Quand on va à la mer, on a envie de voir la mer, pas des éoliennes. C'est quand même une réserve naturelle. A la limite, je préférerais d'autres éoliennes sur la terre. On s'y est habitué. » Certes, mais le PNR et la zone Natura 2 000 qui ceinturent le village sont aussi des réserves naturelles.

Difficile de tout concilier.

« Les gens louent un bateau pour avoir un regard différent sur les falaises, pas pour regarder vers la haute mer ».

Et si ces éoliennes flottantes étaient une attraction supplémentaire pour les touristes ? Quentin n'y croit pas. Il a une flotte de 14 bateaux pourtant, tous destinés à la location. Mais pour des permis côtiers qui ne permettent pas de dépasser 6 milles nautiques (11,112 km). Selon lui, « quand les gens louent un bateau, c'est pour avoir un regard différent sur les falaises de Leucate ou pour faire un aller-retour avec Collioure. Pas pour regarder vers la haute mer. »

Alors oui, elles se devineront peut-être par beau temps. Mais Kamel Bennaoum n'est pas inquiet. « On n'a pas eu de remontées des touristes, ni de la part des socioprofessionnels ou des agences immobilières », assure le directeur de l'office du tourisme. Leucate, une ville au poil pour passer des vacances nature finalement, avec ou sans éoliennes flottantes.

Béatrice Dillies



Quentin pense que les éoliennes ne feront pas fuir les touristes. « Ils continueront à louer des bateaux. »/DDM, B. D.

Éditorial

par Jean-Claude Souléry



Stratégie énergétique

Pas de temps à perdre. Ne pas rêvasser l'avenir, mais l'imaginer déjà, et, si possible, le construire au plus vite. La crise environnementale qui nous menace, le réchauffement climatique dont nous constatons les premiers dégâts et, plus récemment, les conséquences économiques de la guerre en Ukraine, sans oublier la hausse persistante du coût des énergies : cette réalité exige que nous nous soucions dès aujourd'hui de notre stratégie énergétique de demain. Concilier l'urgence écologique et les exigences de l'économie, cet enjeu est désormais prioritaire.

On pourrait croire que la France possède un temps d'avance. Notre politique nucléaire est une assurance qui apparemment coûte cher, puisqu'il faut surveiller et réparer en permanence nos centrales, et, en même temps, imaginer et construire les nouvelles, notamment les futures mini-centrales qui garantiront à la fois notre indépendance énergétique mais aussi une électricité moins chère. Notre savoir-faire vient d'une longue expérience en matière nucléaire, elle nous positionne depuis longtemps parmi les leaders dans le monde, mais nous ne pouvons pas nous en satisfaire indéfiniment. Nous sommes désormais engagés dans un mix énergétique qui nous oblige à accroître sans cesse le champ des énergies renouvelables. C'est à la fois un choix politique et un choix de raison.

Ainsi tous les scénarios des trente prochaines années prennent en compte un déploiement accéléré du solaire et surtout de l'éolien qui permettront au pays d'assurer une part croissante de sa production d'électricité. Pourtant, comme rien n'est simple, des polémiques surgissent à propos des éoliennes terrestres – certains voudraient même les démonter! –, sous mille prétextes, et en particulier parce qu'elles porteraient atteinte aux paysages et au patrimoine. Vieux procès! De tout temps, la production et le transport des énergies ont ignoré les considérations d'esthétique, mais, au nom de notre confort, nous nous en sommes accommodés. Faudrait-il que ça change quand il y a urgence? Et d'ailleurs comment changer? **En tout cas, les projets d'éoliennes en mer, tels qu'ils se développent à 18 kilomètres des côtes de l'Occitanie,** constituent un nouvel et ambitieux défi : faire de notre région un pionnier de l'énergie renouvelable, et même le premier exportateur à l'horizon des années 2050. Sous nos yeux, à Port-la-Nouvelle ou Leucate, se construit cette politique audacieuse du Conseil régional qui, précisément, concilie l'écologie et l'économie. Comment ne pas soutenir ces chantiers qui engagent notre avenir?

Les pêcheurs ne mordent pas tous à l'hameçon



Florent Sounac et son père Bruno. Florent pêche à la palangre, avec une ligne de 16 à 18 km qui pourrait dériver vers les éoliennes. /Photo DDM ; B. D.

Mercredi matin, 10 heures. Les bulles remontent à la surface au même rythme que Florent Sounac, qui a dû enfiler une combinaison de plongée pour libérer l'hélice de « L'Ange des flots », resté à quai au port de pêche de Port-la-Nouvelle. Un morceau de palangre s'y était accroché. Un incident mineur. Mais qu'en sera-t-il en 2023 ou en 2024 si la ligne de 16 km qu'il traîne derrière son bateau avec un hameçon tous les 20 mètres dérive et s'accroche au flotteur d'une des trois éoliennes prévues au large de Port Leucate ? Il sait bien qu'il sera obligé de s'écarter de ce qui constitue sa meilleure zone de pêche, et ça l'inquiète. Surtout si cette ferme pilote composée de trois éoliennes distantes de 750 mètres les unes des autres est un succès. « Si ça marche, ils vont nous en mettre combien de plus avec le parc

commercial prévu derrière », soupire son père. Tout dépendra de la puissance de chaque éolienne. Pour un objectif de 250 mégawatts, cela peut faire entre 12 et 23 éoliennes supplémentaires. Mais Yann-Hervé De Roeck relativise. À la tête de France énergies marines, il étudie l'impact des éoliennes offshore sur l'environnement et coordonne le projet Migralion, chargé d'analyser les trajectoires des oiseaux migrateurs dans le Golfe du Lion. Selon lui, « les fermes flottantes vont avoir un effet récif, qui va attirer de la vie, et un effet réserve grâce à la limitation de pêche dans un rayon que la préfecture maritime décidera. Cela veut dire plus de frayères et un renouvellement du stock de poissons qui va déborder au-delà des zones de limitation de pêche. » Bernard Perez, le président du comité

régional de pêche, connaît le discours. Il est étroitement associé à la concertation depuis le début du projet. Mais il ne croit que ce qu'il voit. « Aujourd'hui, des fermes pilotes offshore, il n'y en a pas dans le monde. Donc, pour connaître les effets, il faut attendre. Et sur les pertes de ressources pour les pêcheurs aussi. Pour les fermes pilotes, on sait que tout ce qui est dans un rayon de 16 km percevra une taxe : 10 % pour les comités locaux de pêche, 10 % pour le comité régional et 15 % pour le comité national. Les sommes serviront pour l'accompagnement de la profession. Mais les fermes commerciales ne sont pas dans cet accord. On attend les mêmes taxes que pour les fermes pilotes. Sans ça, on s'y opposera catégoriquement. » Didier Codorniou, le vice-président de la Région Occitanie, en charge de la

Méditerranée, se veut rassurant. « Les négociations sur la fiscalité sont en cours. » Il rappelle que la Région n'a jamais laissé tomber les pêcheurs, notamment quand elle a déboursé 1,5 million dans le cadre du plan de relance, et qu'elle continue à soutenir la recherche sur le bateau du futur, plus léger et moins consommateur en carburant. Tout cela, Bernard Perez le sait. Mais, dans un contexte de crise nourri par le conflit en Ukraine, il considère qu'il « faut passer des paroles aux actes ». Florent Sounac y compte. Pour s'en sortir, il aura besoin de bien plus que la bouteille d'oxygène qui lui a permis de décrocher la palangre de son hélice. C'est pourtant un homme résigné qui range cette bouteille à sa place... « Il faudra s'adapter. On n'aura pas trop le choix. » B. D.